UICN | Comité Français

Muséum national d'Histoire naturelle

Extraits - Odonates

La Liste rouge des espèces menacées en France

Faune de La Réunion

La faune de La Réunion hautement menacée : bilan de la situation pour dix groupes d'espèces

Dans le cadre de la Liste rouge des espèces menacées en France, les évaluations conduites sur la faune réunionnaise permettent de connaître le degré de menace pesant sur dix groupes d'espèces : les mammifères terrestres et marins, les oiseaux, les reptiles terrestres et les tortues marines, les poissons et macro-crustacés d'eau douce, les papillons de jour, les libellules et les phasmes, soit 165 espèces au total.

Ce travail a été réalisé par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en collaboration avec de nombreux experts et organisations réunionnaises.

Etat des lieux

D'après le bilan réalisé, la faune de La Réunion est hautement menacée.

Concernant les reptiles terrestres, les trois espèces indigènes présentes à La Réunion sont toutes menacées, comme le Gecko vert de Bourbon, victime de la dégradation et de la fragmentation de son habitat forestier et classé dans la catégorie "En danger".

Chez les insectes, une espèce de papillons de jour sur sept et plus d'une espèce de libellules et demoiselles sur cinq sont menacées de disparition. Parmi ces espèces, le Salamide d'Augustine, un papillon "En danger critique", est affecté par la raréfaction du Bois d'ortie, son unique plante nourricière.

Dans les eaux douces, un tiers des poissons et près de la moitié des macro-crustacés sont menacés, principalement par la surpêche et les aménagements de rivières qui entravent leur migration. C'est le cas par exemple de la Chevrette australe, une crevette classée "Vulnérable", et de l'Anguille du Mozambique, "En danger critique".

Quant au milieu marin, l'urbanisation croissante du littoral et le développement des activités humaines dans les eaux côtières fragilisent des espèces comme la Baleine à bosse et la Tortue verte, respectivement classées "Vulnérable" et "En danger".

D'autre part, l'île de La Réunion, haut lieu d'endémisme, héberge de nombreuses espèces qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Parmi celles-ci, le Tuit-tuit, un petit oiseau victime des rats et des chats introduits, et le Gecko vert de Manapany, menacé par l'urbanisation et les plantes exotiques envahissantes qui entraînent la dégradation de son habitat. Tous deux sont classés "En danger critique". Trois des quatre espèces de phasmes indigènes sont également endémiques de l'île, dont le Phasme du Palmiste rouge, "En danger critique". Ces espèces confèrent à la France, garante de leur survie sur la planète, une très forte responsabilité patrimoniale.

© Benoit Lequette / Parc national de La Réunion

Faune de La Réunion

Le Gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*), espèce classée "En danger" © Allison Gandar / Nature Océan Indien

L'état des lieux fait également apparaître un fort taux d'extinction chez les oiseaux et les reptiles terrestres. Près du quart des espèces d'oiseaux de La Réunion sont désormais éteintes à l'échelle mondiale, soit 13 espèces sur les 55 qui étaient présentes avant l'arrivée de l'Homme. Parmi celles-ci, onze espèces étaient endémiques de l'île, comme le Solitaire de La Réunion. Quatre autres ont disparu de La Réunion mais sont encore présentes dans d'autres régions du monde, comme la Perruche verte des Mascareignes qui a pu subsister sur l'île voisine de Maurice. Pour les reptiles terrestres, quatre espèces ont disparu sur les sept initialement présentes. Trois d'entre elles, dont la Tortue terrestre de Bourbon, étaient endémiques de La Réunion : leur disparition de l'île a donc signé leur extinction mondiale. L'arrivée de l'Homme sur l'île est à l'origine de la plupart de ces extinctions.

Pour répondre à la situation préoccupante de nombreuses espèces, d'importants efforts de conservation sont déployés à La Réunion par les associations locales, les scientifiques, les gestionnaires d'espaces naturels et les autorités locales.

Un programme de lutte contre les rats a par exemple été mis en place pour préserver les derniers Tuit-tuit. Des plages ont été réhabilitées pour offrir aux Tortues vertes de nouveaux sites de pontes. Une charte pour une approche et une observation responsables des Baleines à bosse a été réalisée pour assurer la tranquillité de ces espèces en mer. Plusieurs plans nationaux d'action sont en cours pour les espèces les plus menacées. Et de nombreux espaces naturels de l'île bénéficient d'aires protégées.

Il s'agit désormais de ne pas relâcher les efforts, pour assurer toutes les chances de préserver à l'avenir ce patrimoine naturel exceptionnel mais hautement menacé.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

Les analyses réalisées permettent de déterminer le risque de disparition de La Réunion de chacune des espèces évaluées. L'état des lieux a concerné : les mammifères terrestres et marins, les oiseaux, les reptiles terrestres et marins, les poissons et les macro-crustacés d'eau douce, les papillons de jour (ou rhopalocères), les libellules et les demoiselles (ou odonates) et les phasmes.

Emergence de jeunes tortues vertes (*Chelonia mydas*), espèce classée "En danger" © Stéphane Ciccione / Kélonia

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination
Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Siblet (directeur du SPN / MNHN)

Mise en oeuvre
Yoann Allanic (SPN / MNHN), Christelle Galindo (UICN France), Patrick Haffner (SPN / MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Faune de La Réunion

Comité d'évaluation
Experts
Mammifères terrestres : Sarah Caceres (ONCFS), Benoît Lequette (Parc national de La Réunion), Jean-Michel Probst (Parc national de La Réunion), Stéphane Roué (indépendant)
Mammifères marins : Virginie Boucaud (GLOBICE), Sarah Caceres (ONCFS), Violaine Dulau (GLOBICE)
Oiseaux : Damien Fouillot (SEOR), Yannick Giloux (SEOR), Matthieu Le Corre (Université de La Réunion), Martin Riethmuller (SEOR), Marc Salamolard (Parc national de La Réunion)
Reptiles terrestres : Sarah Caceres (ONCFS), Jean-Michel Probst (Parc national de La Réunion), Mickaël Sanchez (Nature Océan Indien)
Reptiles marins : Bruce Cauvin (GIP Réserve marine), Stéphane Ciccione (Kélonia), Claire Jean (Kélonia)
Poissons et macro-crustacés d'eau douce : Bernard Anamparéla (AAPPMA), Philippe Keith (MNHN), Marine Richarson (ARDA), Pierre Valade (ARDA)
Papillons de jour, libellules, demoiselles et phasmes : Samuel Couteyen (AReE), Dominique Martiré (indépendant), Jacques Rochat (Insectarium de La Réunion)

Evaluateurs Liste rouge
Patrick Haffner (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Autres contributeurs
Mammifères terrestres : Michel Barataud
Mammifères marins : Jérémy Kiska, Claire Pusineri, Olivier Van Canneyt
Oiseaux : Beatriz Arroyo, Daniel De Sousa, Thomas Ghestemme, Gérard Gory, Renaud Nadal
Reptiles terrestres : Grégory Déso
Reptiles marins : Katia Ballorain
Macro-crustacés d'eau douce : Gérard Marquet, Gabrielle Zimmermann
Papillons de jour : Christian Guillermet, Philippe Ryckewaert
Libellules et demoiselles : Daniel Grand, Michel Papazian
Phasmes : Nicolas Cliquennois, Sylvain Hugel

Remerciements
Caroline Merle et Matthieu Saliman (DREAL Réunion)

Réalisation du document
Aurore Cavrois (UICN France), Christelle Galindo (UICN France)

La réalisation des évaluations a mobilisé l'expertise d'une quarantaine de spécialistes locaux et métropolitains, qui ont apporté leur contribution à la phase préalable de synthèse et de vérification des données. Plus de vingt d'entre eux ont ensuite participé à la validation des analyses lors des ateliers d'évaluation organisés à La Réunion en décembre 2009.

L'état des lieux a été mené par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la Société d'études ornithologiques de La Réunion (SEOR), le Groupe local d'observation et d'identification des cétacés (GLOBICE), l'observatoire des tortues marines Kélonia, l'Association réunionnaise de développement de l'aquaculture (ARDA) et l'Insectarium de La Réunion.

D'autres organisations ont également contribué à ce travail : le Parc national de La Réunion, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Association réunionnaise d'écologie (AReE), la Fédération des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA), l'association Nature Océan Indien (NOI), le GIP Réserve marine et l'Université de La Réunion. Le projet a bénéficié du soutien de la Direction régionale de l'environnement de La Réunion.

Parmi les groupes évalués, 121 espèces n'ont pas été soumises à l'évaluation et ont été affectées à la catégorie "Non applicable", conformément à la méthodologie de l'UICN. Cette situation concerne les espèces introduites à La Réunion dans la période récente (après 1500), comme le Tangue ou l'Ecrevisse australienne, et les espèces dont la présence sur l'île est marginale ou occasionnelle, comme le Dauphin bleu et blanc ou la libellule Anax porte-selle.

La Vanesse de Bourbon (*Antanartia borbonica*), un papillon "En danger" endémique de La Réunion © Samuel Couteyen

Résultats

Au total, tous groupes taxonomiques confondus, 165 espèces ont été passées au crible des critères de l'UICN. Les résultats synthétiques de ces évaluations sont présentés dans les tableaux et les graphiques ci-après.

Nombre d'espèces évaluées et nombre d'espèces menacées par groupe taxonomique

Groupe taxonomique		Nb d'espèces présentes à La Réunion	Nb d'espèces non soumises à l'évaluation*	Nb total d'espèces évaluées	Nb total d'espèces menacées
Vertébrés	Mammifères terrestres	12	7	5	1
	Mammifères marins	21	13	9	2
	Oiseaux	111	56	55	6
	Reptiles terrestres	22	16	7	3
	Reptiles marins	6	2	4	2
	Amphibiens	2	2	0	0
	Poissons d'eau douce	37	13	24	8
Invertébrés	Macro-crustacés d'eau douce	12	2	10	4
	Papillons de jour	34	6	28	4
	Libellules et demoiselles	22	3	19	4
	Phasmes	5	1	4	2

(*) Espèces introduites après 1500 ou présentes à La Réunion de manière occasionnelle ou marginale, placées en catégorie "Non applicable" (NA).

Nombre d'espèces évaluées par groupe taxonomique et par catégorie

Groupe taxonomique	Nb d'espèces évaluées par catégorie							
	EX	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD
Mammifères terrestres	1		1			1	1	1
Mammifères marins				1	1		2	5
Oiseaux	13	4	2	2	2	5	27	
Reptiles terrestres	3	1	2	1				
Reptiles marins			1	1				2
Poissons d'eau douce			4	3	1	3	5	8
Macro-crustacés d'eau douce			1		3	3	1	2
Papillons de jour			1	3		1	21	2
Libellules et demoiselles		1		4		3	11	
Phasmes			2			1	1	

Légende

- EX : Eteinte au niveau mondial
- RE : Disparue de La Réunion
- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

Faune de La Réunion

Répartition des espèces évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (pour les groupes comprenant au moins une vingtaine d'espèces évaluées ; nombre d'espèces indiqué entre parenthèses)

Oiseaux
(55 espèces)

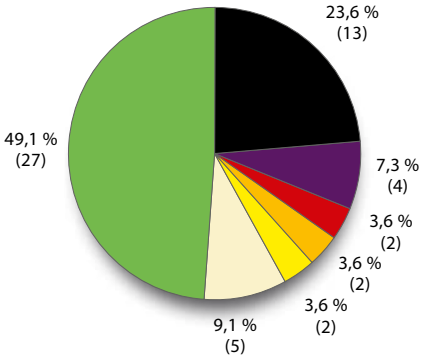

Libellules et demoiselles
(19 espèces)

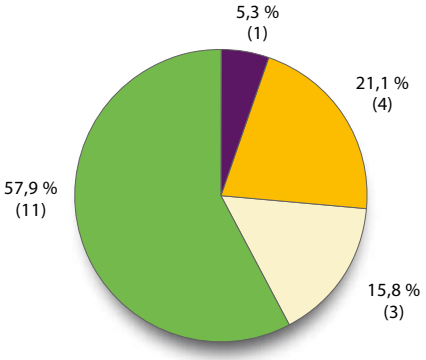

- EX : Eteinte au niveau mondial
- RE : Disparue de La Réunion
- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

Papillons de jour
(28 espèces)

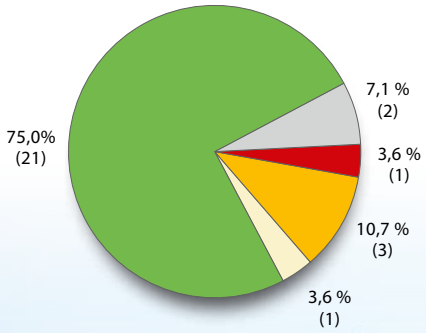

Poissons d'eau douce
(24 espèces)

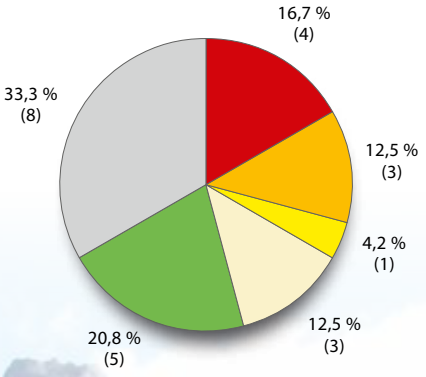

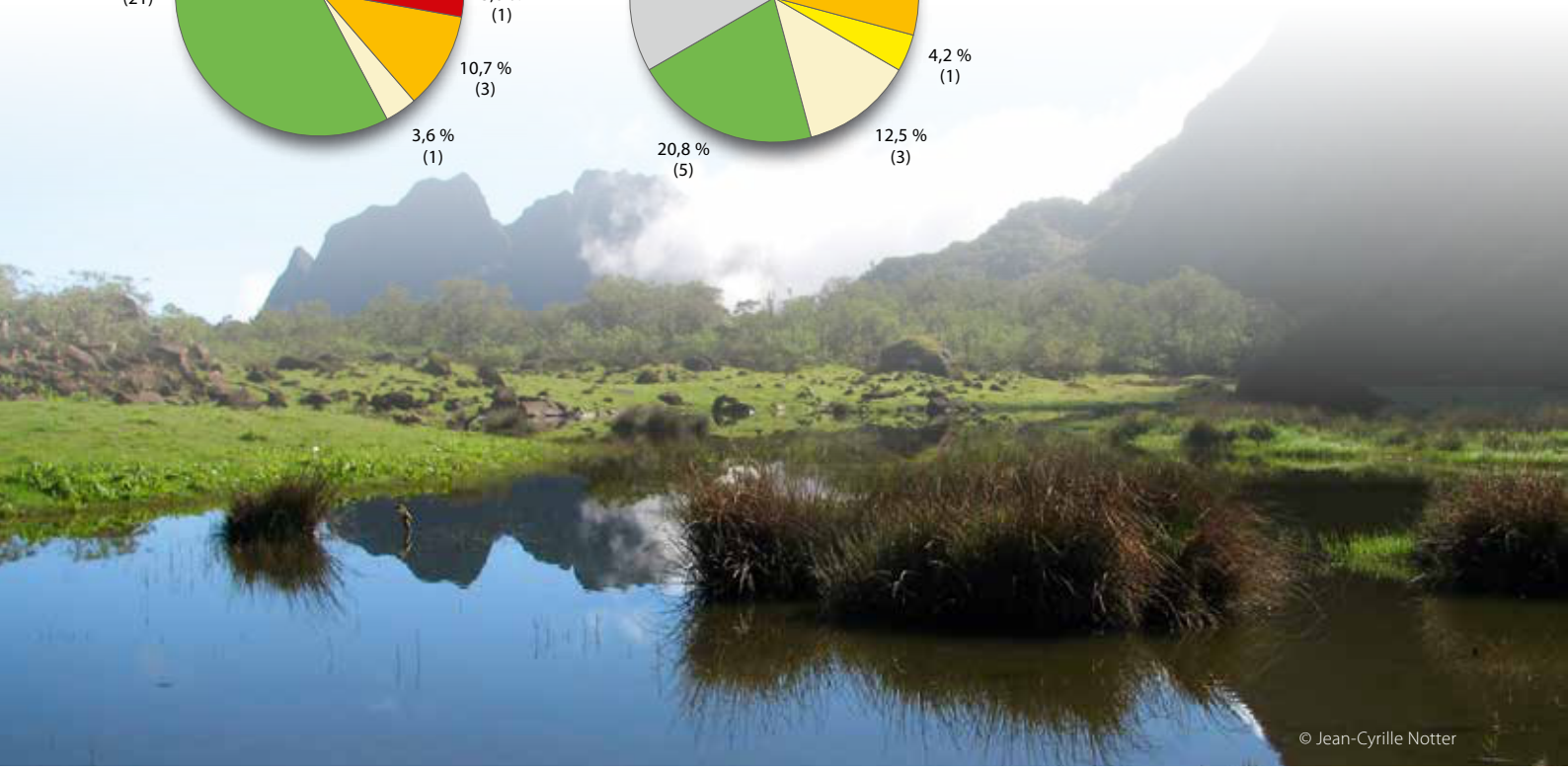

© Jean-Cyrille Notter

Hemicordulia atrovirens

Hemicordulia atrovirens

NT

Cette libellule endémique de La Réunion est une espèce principalement forestière. En basse altitude, elle se fait très discrète en forêt, bien qu'on puisse la voir évoluer à découvert lorsque le ciel est nuageux. Au-delà de 800 m, on peut la rencontrer en milieux plus ouverts, même si la présence de couverts forestiers à proximité demeure importante.

© Samuel Couteyen

Lors de la ponte, les femelles déposent leurs œufs au niveau des cours d'eau où les larves effectuent leur croissance. Ces cours d'eau sont généralement forestiers en basse et en moyenne altitude, et plus ouverts au-delà de 1000 m. Il semble que l'émergence des adultes ait lieu tout au long de l'année en basse et moyenne altitude, alors qu'elle se concentre autour du mois de décembre au-delà de 1000 m, c'est-à-dire au plus fort de l'été austral.

Les milieux forestiers fréquentés par *Hemicordulia atrovirens* sont en nette régression à La Réunion. La diminution du couvert forestier liée à une urbanisation de plus en plus dense entraîne une fragmentation de l'habitat de l'espèce et rend problématique les déplacements des adultes dans les zones concernées. La rectification du lit des cours d'eau temporaires, lorsqu'elle entraîne la diminution des cuvettes, est préjudiciable à son développement larvaire. Et dans les zones à truites, les larves sont susceptibles d'être consommées par ce poisson introduit. Toutes ces menaces expliquent le statut "Quasi menacé" de l'espèce à La Réunion.

Le Phasme du Palmiste rouge

Apterogreffea reunionensis

CR

Le Phasme du Palmiste rouge est une espèce endémique de La Réunion qui n'a été découverte qu'en 2000. Dépourvu d'ailes et strictement nocturne, cet insecte de couleur vert pâle au stade juvénile et brun rouge à l'âge adulte est inféodé au Palmiste rouge (*Acanthophenix rubra*), qui lui sert à la fois de source de nourriture et d'hôte pour la ponte et la croissance des jeunes.

Cependant, ce palmier de la forêt primaire de La Réunion est aujourd'hui menacé de disparition à l'état sauvage, en raison du braconnage dont il est victime : le cœur de son bourgeon terminal, ou chou-palmiste, est en effet très réputé pour son goût délicat. Le Palmiste rouge ne subsiste désormais plus sur l'île que sous forme de plantations.

Le Phasme du Palmiste rouge est donc "En danger critique" en raison de la raréfaction de sa plante hôte dans les zones forestières, où les palmiers se retrouvent peu nombreux et isolés les uns des autres. Cette fragmentation de l'habitat de l'espèce ne permet pas le maintien de populations locales de phasmes suffisamment importantes ni d'échanges suffisants d'individus entre elles. Par ailleurs, les cultures de palmistes, si elles peuvent préserver la plante, ne constituent pas un habitat de substitution favorable à l'insecte, car celui-ci privilégie les palmiers situés en sous-bois ou en bordure de forêt. Toute action en faveur du Phasme du Palmiste rouge devra donc passer par la restauration du palmiste dans son milieu naturel.

© Dominique Martiré

La Liste rouge des espèces menacées en France

Papillons de jour de La Réunion

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Sous-espèce[δ]	Statut d'endémisme[Φ]	Catégorie Liste rouge mondiale
Salamis augustina	Salamide d'Augustine	CR	Ssp. *augustina*	R	NE
Antanartia borbonica	Vanesse de Bourbon	EN	Ssp. *borbonica*	R	NE
Neptis dumetorum		EN		R	NE
Papilio phorbanta	Papillon la pâture	EN		R	VU
Euploea goudotii		NT		R	VU
Danaus chrysippus	Monarque africain	LC	Ssp. *aegyptius*		NE
Danaus plexippus	Grand Monarque	LC	Ssp. *plexippus*		NE
Borbo borbonica		LC	Ssp. *borbonica*		NE
Coeliades forestan		LC	Ssp. *arbogastes*		NE
Eagris sabadius		LC	Ssp. *sabadius*	(M)	NE
Cacyreus darius		LC			NE
Deudorix antalus		LC			NE
Lampides boeticus	Azuré porte-queue	LC			NE
Leptotes pirithous	Azuré de la luzerne	LC			NE
Pseudonacaduba sichela		LC	Ssp. *reticulum*		NE
Zizeeria knysna		LC			NE
Zizina antanossa		LC			LC
Zizula hylax		LC			NE
Hypolimnas misippus		LC			NE
Phalantha phalantha		LC	Ssp. *aethiopica*		NE
Vanessa cardui	Belle Dame	LC			NE
Catopsilia florella	Soufré africain	LC			NE
Catopsilia thauruma		LC			NE
Eurema floricola		LC	Ssp. *ceres*	(M)	NE
Henotesia narcissus		LC	Ssp. *borbonica*	(R)	NE
Melanitis leda		LC	Ssp. *helena*		NE
Parnara naso		DD	Ssp. *bigutta*	(R)	NE
Eurema brigitta		DD	Ssp. *pulchella*		LC

(δ) Lorsque l'espèce est représentée à La Réunion par une sous-espèce particulière. (Φ) R : espèce endémique de La Réunion ; M : espèce endémique des Mascareignes ; ( ) : statut d'endémisme de la sous-espèce entre parenthèses.

Heterophasma multispinosum
© Dominique Martiré

Coenagriocnemis reuniense
© Dominique Martiré

Phasmes de La Réunion

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Statut d'endémisme[Φ]	Catégorie Liste rouge mondiale
Apterogreffea reunionensis	Phasme du Palmiste rouge	CR	R	NE
Heterophasma multispinosum		CR	R	NE
Monandroptera acanthomera		NT	M	NE
Rhaphiderus spiniger		LC	R	NE

(Φ) R : espèce endémique de La Réunion ; M : espèce endémique des Mascareignes.

Libellules et demoiselles de La Réunion

Nom scientifique	Catégorie Liste rouge France	Sous-espèce[δ]	Statut d'endémisme[Φ]	Catégorie Liste rouge mondiale
Rhyothemis semihyalina	RE			LC
Gynacantha bispina	EN		M	VU
Africallagma glaucum	EN			LC
Coenagriocnemis reuniense	EN		R	NE
Sympetrum fonscolombii	EN			LC
Pseudagrion punctum	NT			NE
Hemicordulia atrovirens	NT		R	NE
Tholymis tillarga	NT			LC
Anax imperator	LC	Ssp. *mauricianus*		LC
Agriocnemis exilis	LC			LC
Ceriagrion glabrum	LC			LC
Ischnura senegalensis	LC			LC
Diplacodes lefebvrii	LC			LC
Orthetrum brachiale	LC			LC
Orthetrum stemmale	LC	Ssp. *stemmale*		LC
Pantala flavescens	LC			LC
Tramea limbata	LC			LC
Trithemis annulata	LC	Ssp. *haematina*		LC
Zygonyx torridus	LC	Ssp. *torridus*		LC

(δ) Lorsque l'espèce est représentée à La Réunion par une sous-espèce particulière. (Φ) R : espèce endémique de La Réunion ; M : espèce endémique des Mascareignes.

Liste des espèces présentes à La Réunion non soumises à l'évaluation

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Lepidoptera	*Coeliades ernesti*		NA[a]	NE
Lepidoptera	*Cacyreus marshalli*	Argus des pélargoniums	NA[a]	NE
Lepidoptera	*Chilades pandava*		NA[a]	NE
Lepidoptera	*Spalgis tintinga*		NA[a]	NE
Lepidoptera	*Junonia rhadama*		NA[a]	NE
Lepidoptera	*Papilio demodocus*	Papillon de Vinson	NA[a]	NE
Aeshnidae	*Anax tristis*		NA[b]	LC
Aeshnidae	*Hemianax ephippiger*	Anax porte-selle	NA[b]	LC
Libellulidae	*Tramea basilaris*		NA[b]	LC
Phasmatodea	*Sipyloidea sipylus*		NA[a]	NE

(a) Espèces introduites dans la période récente (après 1500) ; (b) Espèces présentes à La Réunion de manière occasionnelle ou marginale.

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial
RE : Espèce disparue de La Réunion

Espèces menacées de disparition de La Réunion :

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de La Réunion est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente ou présente à La Réunion de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 40 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.
Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. L'UICN International a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la double tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions incluent la recherche, la gestion des collections, l'expertise et la diffusion des connaissances.
Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

www.mnhn.fr/spn

Chapitres de la Faune de La Réunion réalisés en partenariat avec :

www.seor.fr

www.kelonia.org

www.globice.org

www.arda.fr

www.insectarium-reunion.com

Avec le soutien de :

Citation du document : UICN France, MNHN, SEOR, ARDA, Insectarium de La Réunion, GLOBICE & Kélonia (2013). La Liste rouge des espèces menacées en France - Faune de La Réunion. Paris, France.
Photos couverture : Echenilleur de La Réunion © Franck Theron / SEOR ; Grand Dauphin de l'Indo-Pacifique © GLOBICE ; Vanesse de Bourbon © Samuel Couteyen ; Gecko vert de Manapany © Mickaël Sanchez / NOI ; Eléotris brun © ARDA.
ISBN : 978-2-918105-29-9. Dépôt légal : Septembre 2013. Conception & création : TRAIT DE CARACTERE(S). Impression : Imprimerie La Forezienne / www.forezienne.fr.